



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2023016
Refacturation personnel commune sur budget
assainissement**

Séance du 17 Février 2023

Le 17 Février 2023, dix-neuf quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. DELIGEARD Arnaud, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, Mme LEBRE Amélia, M. MONNET Jérôme, Mme PELLETIER Emeline, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Absents : M. DEVILLARD Claude, M. MAIRE Pierre.

Excusée : Mme DEGIRAL Laurence

Pouvoir : Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAPPAZ Aurélie.

Secrétaire de séance : Mme PELLETIER Émeline.

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Date de la convocation : 13 Février 2023.

Date d'affichage de la convocation : 13 Février 2023.

Comme chaque année, le Conseil doit autoriser le Maire à refacturer sur le budget d'assainissement une partie des charges salariales des agents s'occupant de l'entretien des stations et réseaux ainsi que la partie administrative. La quote-part des heures passées par les agents s'établit à 155 heures pour l'année 2023 pour un montant total à refacturer de 3 240, 20€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de valider la refacturation des charges au titre de l'année 2023 pour un montant de 3240.20 euros et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet.

Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20230217-2023016-DE
En date du 21/02/2023
Publication réglementaire effectuée le 21/02/2023